



21310

Téléphone : 03 80 75 30 84
Télécopie : 03 73 73 60 29

CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 7 avril 2015 à 20 Heures

L'an deux mil quinze et le 7 avril le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René KREMER, Maire.

Présents : Mesdames Aurélie CHENVEVOY, Ophélie DARNY, Christiane ELION, Sylvette GABRIEL-SUGNOT, Marie-France MARTIN, Brigitte PORCHEROT, Aude ROGGEMAN, Messieurs Vincent BOITELLE, Yoann DUMONT, Michel HALEJCIO, Marc JULLIARD, René KREMER.

Procurations : Monsieur Daniel CHEVANNE a donné procuration à Monsieur Vincent BOITELLE, Monsieur Luc-Olivier MALFOY a donné procuration à Monsieur René KREMER, Monsieur Benoît RABIET a donné procuration à Madame Aude ROGGEMAN.

Secrétaire de séance : Madame Marie-France MARTIN.

Approbation du compte-rendu de la séance du 2 Février 2015.

Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Délibération sur le nombre d'adjoint suite à démission du premier adjoint,
- Délibération sur la durée d'amortissements des réseaux Eau, Assainissement et des subventions versées,
- Prêts budget EAUASS 211-01,
- Subvention Conseil Général, DETR, restauration murs avec Avenir Environnement.

1. **Comptes de gestion 2014 (Budgets : Général, Eau, Spanc, Assainissement Collectif, Forêt)**

Le maire expose aux membres du Conseil Municipal que les comptes de gestion des différents budgets établis par la trésorerie de Mirebeau-Sur-Bèze, à la clôture de l'exercice, les vise et certifie que les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes.

Les comptes de gestion sont ensuite soumis au vote du Conseil Municipal.

Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

2. **Comptes administratifs 2014 (Budgets : Général, Eau, Spanc, Assainissement Collectif, Forêt)**

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Après présentation des comptes administratifs 2014 des deux sections de fonctionnement et d'investissement des différents budgets, ceux-ci sont soumis au vote et les comptes arrêtés comme suit :

BUDGET GENERAL

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	559 716.31 €	313 462.12 €
Recettes	684 449.18 €	117 746.06 €
Clôture	124 732.87 €	- 195 716.06 €

Résultat global - 70 983.19 €

Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

BUDGETS ANNEXES

Budget FORET

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	119 488.81 €	21 777.78 €
Recettes	189 810.09 €	23 500.00 €
Clôture	70 321.28 €	1 722.22 €

Résultat global 72 043.50 €

Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

Budget EAU

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	120 809.08 €	60 638.95 €
Recettes	74 684.77 €	166 795.82 €
Clôture	- 46 124.31 €	106 156.87 €

Résultat global 60 032.56 €

Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

Budget du SPANC

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 056.40 €	-
Recettes	914.54 €	2 056.40 €
Clôture	- 1 141.86 €	2 056.40 €

Résultat global 914.54 €

Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

Budget de l'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	109 591.87 €	61 565.06 €
Recettes	101 902.28 €	170 273.27 €
Clôture	- 7 689.59 €	108 708.21 €

Résultat global 101 018.62 €

Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

3. Affectation des résultats 2014 (Budgets : Général, Eau, Spanc, Collectif, Forêt)

	Commune	Assainissement Collectif	Eau	Foret	Spanc
Résultat D'exploitation au 31/12/2014	124 732.87 €	- 7 689.59 €	- 46 124.31 €	70 321.28 €	- 1 141.86 €
Affectation en réserve	124 732.87 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat Reporte en Fonctionnement	0 €	- 7 689.59 €	- 46 124.31 €	70 321.28 €	- 1 141.86 €
Résultat Reporte en Investissement	- 195 716.06 €	108 708.21 €	106 156.87 €	1 722.22 €	2 056.40 €

Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

4. Budgets primitifs 2015 (Budgets : Général, EAUASS, Spanc, Forêt)

Monsieur le maire propose au vote les différents budgets primitifs suite aux différentes réunions de travail budgétaire. Il précise les investissements pour l'année 2015, Monsieur René KREMER présente les différentes sections chapitres par chapitres et met au vote les différents budgets.

Budget Général

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	563 316.06 €	825 176.00 €
Recettes	563 316.06 €	825 176.00 €

Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

Budget EAUASS

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	998 575.08 €	281 689.89 €
Recettes	998 575.08 €	281 689.89 €

Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

Budget Forêt

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	42 500.00 €	100 321.28 €
Recettes	42 500.00 €	100 321.28 €

Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

Budget Spanc

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	2 056.40 €	1 250.00 €
Recettes	2 056.40 €	1 250.00 €

Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

5. Vote des quatre taxes

Monsieur le maire propose aux membres du Conseil Municipal le vote des quatre taxes, il projette et propose une augmentation à 2 % qui représente 4 763 € de recette supplémentaire pour le budget communal.

	Taux actuels	Vote
Taxe d'habitation	12.96 %	13.22 %
Taxe foncière bâti	17.96 %	18.32 %
Taxe foncière non bâti	33.53 %	34.20 %
CFE	16.07 %	16.39 %

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote par

Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

6. Contrats Saisonniers

Monsieur le maire propose l'ouverture de postes pour du personnel saisonnier chargé de faire visiter les grottes et pouvant être affecté à d'autres tâches en cas de fermeture de celles-ci.

Le volume nécessaire est estimé à approximativement 2200 heures, sur la période d'avril à novembre 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7. Délibération sur le nombre d'adjoints

Le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints, sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal (art. L 2122-2 du CGCT).

Le conseil municipal peut, à l'occasion de la démission d'un adjoint, prendre une délibération afin de réduire le nombre des adjoints.

« Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal. En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 5 adjoints.

Suite à la démission de Madame Sylvette GABRIEL-SUGNOT, du poste de 1er adjoint, monsieur le maire propose de porter à 2 le nombre de postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 11 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre, la détermination à deux postes le nombre d'adjoints au maire.

Pour : 11	Abstention: 2	Contre : 2
-----------	---------------	------------

8. Durée d'amortissements réseau et amortissements subventions

Monsieur le Maire propose, en accord avec la Trésorerie et par souci d'homogénéisation avec le logiciel de la Trésorerie, de porter la *durée d'amortissements des réseaux eau et assainissement collectif à 50 ans*, et d'amortir les *subventions reçues sur une période de 10 ans*.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote par :

Pour : 15	Abstention: 0	Contre : 0
-----------	---------------	------------

9. Prêt extension assainissement collectif

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer un prêt d'un montant de 550 000 € pour l'extension de l'assainissement collectif. Il indique la proposition faite par l'organisme Caisse d'Epargne au taux fixe de 2.63 % pour une durée de 30 ans et de signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote par :

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

10. Autorisation de demandes de subventions Conseil Général et DETR

Monsieur le maire demande l'autorisation à l'organe délibérant de constituer un dossier de demande de subventions auprès du Conseil Général et un dossier DETR, concernant les chantiers de restauration des murs en pierre de la Commune, confié à l'Association Avenir Environnement.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité et autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Questions diverses

Monsieur le Maire propose un tour de table.

Chaque conseiller s'exprime et des échanges sont engagés sur plusieurs thèmes et interrogations, comme la possibilité d'utiliser les tables de pique-nique près de la source pour faire des barbecues, la peinture du transformateur début Route Neuve, les prêts et le rachats de ces derniers, le point sur la microcentrale, le panneau lumineux, le stationnement des bus sur le parking place du Champ de Foire, la signalisation du creux de la Source par une voie sans issue, la signalisation et un passage piétons lotissement La Houblonnière.

Une date pour une nouvelle réunion de travail, proposée lors de la précédente séance, est validée pour le 11 mai 2015 à 20 Heures salle du Conseil.

Une information est communiquée concernant les dates pour l'enquête publique de la DUP – protection du captage.

La parole est donnée au public. Une interrogation est posée quant au terrain en division parcellaire à l'entrée du lotissement de la Houblonnière. Une autre sur le commencement des travaux de l'extension de l'assainissement collectif, route de Dijon.

Fin de séance à 22h20

Le Maire
René KREMER